



Club Nautique de Golfe-Juan

**Coupe de l'Empereur – 15 janvier 2012**  
**Baie de Golfe Juan – Juan les Pins**  
**Organisée par le Club Nautique de Golfe Juan**

**Annexe aux Instructions de course type**  
**« Habitables » 2009 – 2012**

- 1.3** Les voiliers porteront, tant qu'ils seront en course, le pavillon HN correspondant à leur classe
- 2** Emplacement du tableau officiel : dans l'entrée du club house
- 4.1** Emplacement du mât de pavillon à terre : devant le club house.
- 4.3** Lorsque le pavillon Y est envoyé à terre, la règle 40 s'applique à tout moment sur l'eau. Ceci modifie le préambule du chapitre 4 des RCV.
- 5.1** Programme du 16 janvier 2011 : une ou plusieurs manches pourront être courues, 1<sup>er</sup> signal d'avertissement à 11h00
- 5.2** Heure limite pour le 1<sup>er</sup> signal d'avertissement : 14h30
- 6** Pavillons de classe :
- Flamme 1 : Classes HN B, C, R1.
  - Flamme 2 : Classes HN D
  - Flamme 3 : Classes HN E, F, G, R3, R4
  - Flamme 4 : Classes HN R2, L
- 7** Zone de course : baie de Golfe Juan
- 8.1** Description des parcours :
- Parcours côtier ( voir annexe parcours côtiers )
- 8.2** Le numéro de parcours sera affiché à l'arrière du bateau Comité de course.
- 8.5** L'envoi du pavillon "D" signifie qu'il existe une bouée de dégagement. Le pavillon VERT hissé signifie que la bouée de dégagement est à laisser à TRIBORD, son absence signifie que la bouée de dégagement est à laisser à BABORD.
- 9** Marques :
- De départ et d'arrivée : bouée cylindrique rouge
  - De dégagement : bouteille de lait
  - De parcours : bouées cylindriques jaunes
- 11.2** Les extrémités de la ligne de départ sont déterminées par le mât du bateau comité portant le pavillon orange et la marque de départ.



### Club Nautique de Golfe-Juan

11.4 Les départs des courses seront donnés en application de la règle 26 des RCV.

Signal	Pavillon et signal sonore	Minutes avant le départ
Avertissement	Pavillon de classe ; un signal sonore	5
Préparatoire	Pavillon P, I, Z, Z avec I, ou noir ; un signal sonore	4
Une minute	Amenée du pavillon préparatoire ; un long signal sonore	1
Départ	Amenée du pavillon de classe ; un signal sonore	0

- 13 La ligne d'arrivée est matérialisée par le mât du bateau comité portant le pavillon orange et la marque d'arrivée.
- 14.2 Pénalité de remplacement pour infraction aux règles du Chapitre 2 : règle 44.2 des RCV - Pénalité de rotation (720°).
- 15.1 Temps limite pour le premier bateau pour finir la course : 4h00
- 15.4 La ligne d'arrivée sera fermée à 16h30 au plus tard.
- 17.3 Le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans les courses.  
1 course est nécessaire pour valider l'épreuve.
- 17.4 Système choisi pour le calcul du temps compensé : temps sur distance **sans** application du CVL.
- 18.3 Canal de vacation radio : 8
- 20.1 Jauge : les concurrents devront présenter à l'inscription et au plus tard avant l'heure limite de réclamation un certificat de jauge HN valide
- 20.2 Heure limite d'affichage des coefficients HN : 9h00
- 25 Proclamation des résultats : 18h30

### **Composition du corps arbitral**

**Président du Comité de course : Gérard Gastaud**

**Président du Jury :**